



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services extérieurs

Question écrite n° 119679

Texte de la question

M. Éric Woerth appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le rapport intitulé « les services de l'État à l'étranger » qu'il a publié en conclusion des travaux de la mission d'évaluation et de contrôle, le 5 juillet dernier. Le rapport propose d'accroître la visibilité de l'action française. A ce titre, pour ce qui concerne le réseau culturel, il propose d'intégrer au sein de l'opérateur Cultures France, dans un premier temps à titre expérimental, les centres et instituts culturels ainsi que les Alliances françaises et de réduire à une seule dénomination le nombre d'appellations des établissements à autonomie financière. Il suggère également de créer, à partir du nom « Cultures France », une « marque » de référence de l'action culturelle française à l'étranger. Par ailleurs, en ce qui concerne le réseau d'enseignement français, le rapport insiste sur la nécessité de hiérarchiser les missions du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et d'améliorer l'attractivité de l'enseignement supérieur français en généralisant les centres pour les études en France et en facilitant l'accueil en France des anciens élèves étrangers du réseau. En conséquence, il souhaite connaître ses intentions sur ces propositions de nature à mieux coordonner l'action de la France à l'étranger.

Données clés

Auteur : [M. Éric Woerth](#)

Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119679

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 1998